

## **Inserm Transfert présente ses résultats 2019 et confirme son professionnalisme en valorisation & transfert de technologie ainsi qu'en financement de la recherche collaborative**

**53,8 Millions d'€ de revenus générés pour l'Inserm et ses partenaires  
dont 31.3M€ issus de partenariats industriels**

**Des succès stories emblématiques avec, par exemple  
le prix de l'inventeur européen décerné à Jérôme Galon,  
188 M d'€ levés pour les start-up issues de l'Inserm  
et le rachat de Therachon pour 810M\$ par Pfizer**

Paris, le 30 juin 2020 – Inserm Transfert, filiale privée de l'Inserm, spécialisée dans le transfert de technologies en sciences de la vie, annonce aujourd'hui des résultats très positifs pour l'année 2019. Ces résultats valident la stratégie de long-terme en matière de valorisation mise en place par Inserm Transfert: proposer un haut niveau de prestations aux standards internationaux. Depuis le dépôt de brevet jusqu'à la création d'entreprise ou au transfert, qu'il s'agisse d'un projet de recherche national ou européen ou d'une levée de fonds auprès des grands investisseurs, Inserm Transfert accompagne et soutient les chercheurs de l'Inserm dans toutes les étapes de la valorisation de leur recherche.

### **53,8 M d'€ de retombées financières pour l'Inserm et la recherche française**

Inserm Transfert, à laquelle l'Inserm a délégué depuis 2006 l'intégralité de sa mission de valorisation de sa recherche, maintient en 2019 et pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive son équilibre financier. Les diverses activités d'Inserm Transfert incluent les revenus associés aux partenariats industriels contractés pour le compte de l'Inserm et de ses partenaires de mixité et les financements de recherche collaborative nationaux et européens obtenus.

### **22,5 M d'€ de générés pour l'Inserm pour les projets nationaux et européens de recherche collaborative**

Au total, ce sont 11 projets d'envergure nationale et européenne qui ont été gagnés en 2019, dont 7 nouveaux projets de recherche européens H2020, pour lesquels Inserm Transfert vient en soutien à l'Inserm dans son rôle de coordinateur.

Ce sont ainsi plus de 85M€ de fonds européens qui iront à la recherche biomédicale européenne et la part dévolue à l'Inserm dans ces nouveaux programmes affiche une très belle performance avec 22,5 M€ injectée dans la recherche publique française.

### **Brevets : l'Inserm, 1<sup>er</sup> déposant en Europe dans la catégorie pharmaceutique**

L'Inserm et sa filiale Inserm Transfert ont maintenu également leurs belles performances en 2019 en termes de dépôt de brevets comme en témoigne le classement de l'Office Européen des Brevet (OEB). Ce classement confirme, pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la place de « leader » de l'Inserm en tant que 1<sup>er</sup> déposant en Europe dans la catégorie pharmaceutique et 3<sup>ème</sup> déposant dans la catégorie biotechnologie, où l'Inserm est en nette progression, passant de 70 familles en 2018 à 91 familles en 2019.

## **De la preuve de concept à la création de start-up**

Inserm Transfert soutient la valorisation de la recherche à toutes les étapes de son développement, depuis la preuve de concept, en passant par les partenariats R&D, la licence, la création et le développement d'entreprise, jusqu'aux premières levées de fonds et un éventuel rachat

### Le sourcing

Inserm Transfert maintient un effort constant de sourcing individualisé de proximité auprès des chercheurs qui lui ont permis, cette année, de rencontrer 560 chercheurs, cliniciens et scientifiques.

### La preuve de concept

La philosophie d'Inserm Transfert en matière de maturation est fondée sur l'augmentation du rationnel scientifique et la solidité des résultats des projets en vue d'un transfert industriel grâce au financement d'étapes très précoces de développement technologique. Ainsi, en amont du processus de valorisation, ce sont 57 projets de pré-maturation et maturation, dont 35 nouveaux projets sélectionnés cette année, qui ont été financés par l'enveloppe de pré-maturation (« Proof of Concept ») de l'Inserm pour un montant de 1,6 M€.

### Le Parcours Pré-Entrepreneurial

Inserm Transfert a lancé, en 2017, un parcours pré-entrepreneurial (PPE) pour accompagner de manière personnalisée les chercheurs désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat. L'objectif est de les préparer, le plus tôt possible, afin qu'ils deviennent des « Fondateurs Eclairés » conscients des différentes étapes et enjeux qu'implique un projet d'entreprise.

En 2019, le Parcours Pré-entrepreneurial (PPE) a permis de rencontrer 26 nouveaux porteurs de projets de création d'entreprise et 9 porteurs de projets ont participé à l'une des 3 sessions des Rencontres du Parcours Pré-entrepreneurial (RPPE).

8 startups ont ainsi été créées en 2019 sur des actifs Inserm bénéficiant d'un accord de licence avec Inserm Transfert.

### 188M€ de fonds levés par les spin-off de l'Inserm

Enfin, les spin-off de l'Inserm, ayant fait l'objet d'un accord de licence avec Inserm Transfert, ont réussi à accumuler plus de 188 M€ de levée de fonds sur la seule année 2019, témoignant de la qualité des innovations de l'Inserm transférées par Inserm Transfert et des efforts d'Inserm Transfert pour soutenir des start-up solides.

## **Deux succès stories emblématiques en 2019 : le prix de l'inventeur européen de Jérôme Galon et le rachat de Therachon par Pfizer**

Le Prix de l'inventeur européen décerné à Jérôme Galon par l'Office Européen des Brevets est l'exemple d'une valorisation réussie. Avec plus d'une cinquantaine de brevets déposés, l'invention de l'Immunescore<sup>®</sup>, un test pour améliorer le diagnostic d'un grand nombre de cancers, et la création de la société HalioDx, la stratégie de gestion de la propriété intellectuelle pilotée par Inserm Transfert est le résultat d'un travail sur la qualité et la solidité du portefeuille de brevets avec une vision à long terme, nationale et internationale.

Therachon s'ajoute aux autres exemples de succès collectif pour une start-up ; créée grâce à l'écosystème construit par l'Inserm, Inserm Transfert et Inserm Transfert Initiative et fondée sur les travaux d'Elvire Gouze. En mai 2019, le laboratoire Pfizer a annoncé le rachat de Therachon à ses actionnaires, dont Inserm Transfert Initiative, fonds d'investissement créé par l'Inserm et Inserm Transfert en 2005, pour une somme totale pouvant aller jusqu'à 810M\$ (dont 340 M\$ d'upfront), et ce, 5 ans seulement après la création de la société.

« Valoriser au mieux et de manière durable la recherche scientifique de l’Inserm, donner une chance à un maximum de projets innovants, aider et conseiller les chercheurs dans leur création d’entreprise, construire des stratégies de propriété intellectuelle basées sur un portefeuille de brevets fort et solide, telles sont nos philosophies », explique Pascale Augé, Présidente du directoire d’Inserm Transfert qui ajoute ; « Ces bons résultats pour 2019 témoignent du haut niveau de professionnalisme des équipes d’Inserm Transfert qui poursuivent une stratégie de long-terme en matière de valorisation de la propriété industrielle et intellectuelle de l’Inserm et de maintien de standards internationaux pour les partenariats public-privés. »

#### **A propos d’Inserm Transfert**

Inserm Transfert, filiale privée de l’Inserm, est en charge de la valorisation et des innovations de l’Inserm en santé humaine et favorise les transferts de technologies sur le long terme selon les bonnes pratiques internationales. Fondée en 2000, Inserm Transfert SA gère sous délégation de service public l’intégralité de la valorisation et du transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l’Inserm vers le monde industriel, de la déclaration d’invention au partenariat industriel et à la création d’entreprise.

Inserm Transfert propose aussi ses services dans le montage et la gestion de projets nationaux, européens et internationaux, ainsi que l’accompagnement à la valorisation de la recherche clinique, des données/bases de données de santé et de cohortes.

Dès 2009, Inserm Transfert et l’Inserm se sont dotés d’une capacité d’investissement pour financer la preuve de concept.

Dès 2005 a été créé un fonds d’amorçage dédié aux sciences de la vie, Inserm Transfert Initiative.

[www.inserm-transfert.fr](http://www.inserm-transfert.fr)

Contacts presse :

**Agence Acorelis (Inserm Transfert)** – Gilles Petitot – 06 20 27 65 94 – [gilles.petitot@acorelis.com](mailto:gilles.petitot@acorelis.com)

**Inserm Transfert** - Ingrid Hargot – 01 55 03 01 44 - [communication@inserm-transfert.fr](mailto:communication@inserm-transfert.fr)